

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU De la Communauté de Communes du Pays de Spincourt Séance du 1^{er} septembre 2011

L'an deux mille onze, le **1^{er} septembre à 20 H 30**

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 25 août 2011, sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Membres du bureau présents :

- ✓ Mr François BRELLE
- ✓ Mr Christophe CAPUT,
- ✓ Mr Bernard COLLIN,
- ✓ Mr Roger GILLET,
- ✓ Mr Jean LAMBERT,
- ✓ Mr Jean Marie MISSLER,
- ✓ Mr Maurice MORIN,
- ✓ Mr Gilles SPINELLI,
- ✓ Mr Massimo TRINOLI,
- ✓ Mr Christophe WILCKE,

Membres du bureau excusés :

- ✓ Mme Jocelyne ANTOINE MALIK,
- ✓ Mme Sonia LOUIS PIZZAGALLI

Participants non élus :

Mme Nadine SCHMIT.

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Christophe WILCKE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Avant d'aborder la séance le Président propose **d'inscrire à l'ordre du jour les points suivants :**

- ✓ Proposition d'achat d'un terrain de la CODECOM à Houdelaucourt.
- ✓ Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un lotissement à Dommary Baroncourt.
- ✓ Réparations ponctuelles de la VC de Senon à Naumoncel.
- ✓ Achat d'un photocopieur pour l'école de Spincourt.
- ✓ Versement d'une subvention à la mission locale du Nord Meusien.
- ✓ Versement de subventions BAFA

Ordre du jour :

1. Poste DGS.
2. Point sur la réforme intercommunale
3. Elaboration d'une plaquette touristique de l'église de Saint Pierrevillers.
4. Changement de logiciel MAGNUS.
5. Arrêt de bus au Ratentout.
6. Choix d'un prestataire de services pour la réalisation des diagnostics plomb et énergétique des 31 logements de la CODECOM.
7. Annulation de redevances ordures ménagères.
8. Validation des prix de vente des parcelles pour le lotissement de Dommary Baroncourt.
9. Proposition d'achat d'un terrain de la CODECOM à Houdelaucourt.
10. Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un lotissement à Dommary Baroncourt.
11. Réparations ponctuelles de la VC de Senon à Naumoncel.
12. Achat d'un photocopieur pour l'école de Spincourt.
13. Versement d'une subvention à la mission locale du Nord Meusien.
14. Versement de subventions BAFA
15. Questions diverses.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président demande aux membres du bureau si des observations sont à formuler quant au procès verbal du précédent bureau de la CODECOM.

Le bureau approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du dernier bureau.

1. POSTE DE DGS

Le contrat de Nadine Schmit arrivant à terme, le poste a été ouvert.
Plusieurs CV ont été reçus.

Après en avoir délibéré, le bureau, constatant que la publicité concernant le recrutement d'un directeur général des services a bien été effectuée, décide de procéder au renouvellement du contrat de Nadine SCHMIT à partir du 6 septembre 2011 jusqu'au 5 septembre 2012, agent non titulaire sur le grade d'attaché sur la base de l'alinéa 1 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 et fixe la durée hebdomadaire de travail à 35 heures.

Elle sera rémunérée sur la base de l'échelon 11 du cadre d'emploi des attachés territoriaux indice but 759 indice majoré 626.

Les crédits ont été prévus au budget primitif 2011.

Voix pour : 10
Voix contre : 0
Abstention : 0

2. POINT SUR LA RÉFORME INTERCOMMUNALE

Le président informe les membres du Bureau qu'une majorité de communes meusiennes ont rejeté le schéma de Madame le Préfet. Une carte a d'ailleurs été réalisée montrant le vote des communes meusiennes.

En ce qui nous concerne, au 18/08/2011, seules deux communes n'avaient pas répondu (Pillon, Loison), deux ont voté contre (Vaudoncourt, Gouraincourt), les autres ayant voté favorablement.

En ce qui concerne la Codecom de Damvillers, 4 communes ont voté contre dont la commune de Damvillers. Le conseil communautaire de la codecom de Damvillers s'était déroulé dans de bonnes conditions avec 3 absentions et 0 refus. Sur le fond tout le monde s'accorde à dire que la réforme a été menée trop rapidement. L'association des présidents de codecom doit se réunir courant de la semaine prochaine, la CDCI se réunissant le 05 octobre.

3. ELABORATION D'UNE PLAQUETTE TOURISTIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT PIERREVILLERS.

Le Syndicat d'Initiatives a le projet de rééditer une plaquette touristique sur l'église fortifiée de Saint Pierrevillers. Une subvention Leader peut être demandée soit en se groupant avec les autres OTSI du Nord Meusien, soit en réalisant un portage Codecom. Avant de prendre une décision, le Président propose au bureau de compéter le dossier (bilan de la saison et notamment établissement de différents devis).

La question est reportée à un bureau utérieur.

4. CHANGEMENT DE LOGICIEL MAGNUS.

Pour suivre l'évolution des logiciels de comptabilité et de paie, la société MAGNUS propose un nouveau programme.

La formation pourrait être effectuée en commun avec la mairie de Spincourt et le Syndicat des eaux pour un coût plus attractif

Considérant le devis proposé par la société BERGER LEVRAULT MAGNUS,

Considérant la nécessité de faire évoluer le logiciel actuel,

Le bureau après en avoir délibéré, décide l'achat d'un pack e.magnus Interco pour un montant de 3 982.00 euros HT.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

5. ARRÊT DE BUS AU RATENTOUT.

Le hameau du Ratentout à Senon compte désormais 5 enfants. Les familles ont demandé le ramassage scolaire car ils doivent emmener leurs enfants au village de Senon.

Le Conseil Général accepte de modifier le sens de ramassage et prendrait les enfants sur la petite route communale. Cette solution ne convient pas.

Une autre solution a été envisagée : organiser un arrêt sur une bande de terrain agricole. Cette solution doit être écartée, l'agriculteur refusant de laisser un morceau de terrain.

Des devis ont été réalisés pour qu'un mini bus emmène les enfants à l'arrêt bus de Senon :

- 1) 22 € par rotation soit 88 € par jour.
- 2) 30 € par rotation soit 120 € par jour.

Les services du Conseil Général se rendront sur place et examineront la possibilité d'un arrêt le long de la route départementale (terrain appartenant au Conseil Général de la Meuse).

6. CHOIX D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES POUR LA RÉALISATION DES DIAGNOSTICS PLOMB ET ÉNERGÉTIQUE DES 31 LOGEMENTS DE LA CODECOM.

Après consultation pour le choix d'un prestataire qui assurerait la réalisation des diagnostics plomb et énergétique des logements de la CODECOM, Mr Robinet de la société Agenda Diagnostics avait été choisi pour la réalisation des 3 logements vacants.

Vu le bon état des logements, il propose de réduire le coût de sa prestation. Le budget serait de 3 968 € HT pour la totalité des logements.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence habitat,

Considérant la nécessité de réaliser les diagnostics plomb et énergétique pour chacun des logements intercommunaux,

Considérant la consultation réalisée,

Au regard des différentes propositions émanant des prestataires de services, et après en avoir délibéré, le bureau décide de retenir l'offre de l'entreprise Agenda Diagnostics mieux disante, pour un montant de 3 968 euros HT.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

7. ANNULATION DE REDEVANCES ORDURES MÉNAGÈRES.

Le bureau autorise l'annulation des redevances ordures ménagères suivantes concernant :

le premier semestre 2011 :

Réf	Nom	Motif	
74/1600	PIERRE Denis Rouvrais/Othain	Départ d'une pers au 31/12/2010	- 35.70
58/90	BERANGER Didier Arrancy/Crusnes	Erreur rôle	- 35.70
58/127	Commune d'Arrancy	Erreur intitulé facture	- 71.40
58/261	SITTLER André Arrancy sur Crusnes	Déménagement au 31/12/2010	- 35.70
59/439	VOSS Edith - Billy	RS au lieu de RP	- 35.70
70/92	SANSON Christian Nouillonpont	Erreur rôle	- 35.70
59/359	LANDIER Laurent et Christophe Billy	Départ d'une personne	- 35.70

le deuxième semestre 2010 :

Réf	Nom	Motif	
171/2728	LANDIER Laurent et Christophe Billy	Départ d'une personne	- 35.70

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

8. VALIDATION DES PRIX DE VENTE DES PARCELLES POUR LE LOTISSEMENT DE DOMMARY BARONCOURT.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence développement économique,
Vu la création d'un lotissement à Dommary Baroncourt,
Considérant l'achèvement des travaux,
Considérant l'avis des domaines demandé,
Le Bureau, après en avoir délibéré autorise la revente des parcelles au prix de 38 euros TTC le mètre carré.

Le Président est autorisé à signer les actes de vente ainsi que tout document relatif à ces transactions.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

9. PROPOSITION D'ACHAT D'UN TERRAIN DE LA CODECOM À HOUDELAUCOURT.

La Communauté de Communes du Pays de Spincourt possède un terrain situé rue de la Croix à Houdelaucourt sur Othain.

Un administré de Piennes a formulé une demande pour acheter ce terrain.

Le Président propose aux membres du bureau la mise en vente de cette parcelle pour un montant de 15 € euros l'are.

Les membres du Bureau décident d'attendre pour vendre. Le sujet sera reporté à une date ultérieure.

10. MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UN LOTISSEMENT À DOMMARY BARONCOURT.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences voirie et aménagement de l'espace.

Vu le programme de travaux de création d'un lotissement à Dommary Baroncourt acté lors du vote du budget primitif 2011.

Vu la consultation de maîtrise d'œuvre réalisée.

Le bureau, après en avoir délibéré, décide de retenir le cabinet EURL Concept Voirie pour assurer cette mission pour une rémunération forfaitaire de 8 352.30 euros TTC.

Le président est autorisé à signer la convention de maîtrise d'œuvre ainsi que tout document nécessaire.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

11. RÉPARATIONS PONCTUELLES DE LA VC DE SENON À NAUMONCEL.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence voirie,

Vu le programme de travaux 2011 travaillé par la commission voirie et validé lors du vote du budget primitif 2011,

Considérant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'EURL Concept Voirie par délibération du 29 avril 2010.

Considérant le marché attribué à l'entreprise TP COLLE par délibération du 23 juin 2011.

Considérant la nécessité de réhabiliter la voirie communale de Senon à Naumoncel, non considérée dans le programme voirie 2011, les dégradations étant récentes,

Considérant les devis présentés par le maître d'œuvre,

Considérant l'avis favorable de la commission d'ouverture des plis réunie le 1^{er} septembre 2011 à 18 heures,

Le bureau après en avoir délibéré, autorise la réalisation des travaux de réfection de la VC Senon-Naumoncel dans le cadre du marché de travaux de voirie 2011 pour un montant de 37 153.67 euros TTC.

Autorise le Président à signer l'avenant au marché ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

12. ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR L'ÉCOLE DE SPINCOURT.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu la consultation réalisée pour le marché de fourniture d'un photocopieur pour l'école de Spincourt,

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide de retenir la société Est Multicopie, pour un montant de 1 850 € H.T. et une maintenance de 5.5 € H.T. pour 1000 copies.

Le Président est autorisé à signer le contrat d'entretien selon les termes fixés ci-dessus ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

13. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN.

Considérant la demande présentée par l'association d'insertion « Mission Locale du Nord Meusien »,

Considérant les prestations réalisées au sein du territoire intercommunal,

Le bureau après en avoir délibéré autorise le versement d'une subvention de 5 530 euros (égale à 1 euro par habitant sur la base du recensement de 2008 de la population sans double compte, soit 1 euro X 5 530 hab), à l'association Mission Locale du Nord Meusien.

Le Président est autorisé à signer tout document nécessaire.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

14. VERSEMENT DE SUBVENTIONS BAFA.

Vu la politique communautaire engagée auprès des associations,

Considérant le manque récurrent de personnel encadrant les CLSH pour les associations locales,

Considérant la formation BAFA perfectionnement organisée sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt du 28 février au 5 mars 2011,

Vu la délibération du 21 avril 2011 fixant la participation des stagiaires (hors personnel CODECOM) à 250 euros et celle de la CODECOM à 100 euros,

Le bureau après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de 100 euros aux personnes suivantes :

- ✓ TRINOLI Chloé – 17 rue du Faubourg – 55230 SPINCOURT
- ✓ MOSSINA Emeline – 24 rue du Faubourg – 55230 SPINCOURT
- ✓ ESCURE Virginie – 3 rue de Fournirue – 55230 SENON

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

15. QUESTIONS DIVERSES

3.1 SIGNATURE D'UN AVENANT AU CEJ (CONTRAT ENFANCE JEUNESSE).

L'avenant à la convention d'objectifs et de financement du contrat « enfance et jeunesse » est présenté en séance.

Vu les délibérations du 12 juin et 28 août 2008 autorisant le Président à signer le contrat enfance et jeunesse de la CAF.

Considérant l'avenant proposé qui invoque :

- la création de trois nouveaux sites d'accueil périscolaire,

- l'extension de capacité d'accueil des sites d'accueil périscolaire de Rouvrois et Spincourt,
- la nouvelle tarification des accueils périscolaire,
- l'agrément à 15 enfants sur chacune des crèches d'Arrancy sur Crusnes et Spincourt,
- l'augmentation des participants aux stages BAFA,

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le Président à signer l'avenant au contrat Enfance et Jeunesse C.A.F. et tout document relatif à ce dossier.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

3.2 POINT SUR LE SCOLAIRE

L'inspection académique nous a confirmé l'ouverture des deux classes supplémentaires : une à Rouvrois sur Othain et une à Spincourt.

Le président rappelle que, en fonction des effectifs, les enfants de deux ans pourront être accueillis. Ainsi 7 enfants de cet âge seront accueillis à Saint Laurent. Il sera d'ailleurs nécessaire d'ouvrir un poste à mi-temps d'Atsem à Saint Laurent, l'éducation nationale ne renouvelant pas le contrat CAE. Pour l'heure, une de nos employées en contrat aidé assume cette fonction.

3.3 VERSEMENT DE SUBVENTIONS POUR LA SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT WIMAX

Dans le cadre de la délibération du 29 septembre 2009 autorisant le versement d'une participation forfaitaire de 75 euros pour tous les foyers souscrivant un abonnement WIMAX, le Président informe les membres du bureau que 27 foyers ont émis une demande de subvention accompagnée des pièces justificatives nécessaires.

Les membres du bureau insistent sur le fait qu'il ne faut pas verser plus que le coût de dépense réelle. Il conviendra donc de modifier la délibération pour prendre en compte cet aspect

3.4 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES CANTINES

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu la délibération du 28 mars 2007,

Il est proposé au bureau de compléter la délibération du 28 mars 2007 comme suit :

Un tarif réduit de 50 % du prix normal sera appliqué au troisième enfant d'une même famille fréquentant les écoles communautaires et ayant tous trois une inscription annuelle aux services de restauration scolaire de la CODECOM.

La gratuité à partir du 4^{ème} enfant sera appliquée pour les familles qui ont au moins quatre enfants scolarisés sur les écoles communautaires et qui fréquentent en inscription annuelle les services de restauration scolaire de la CODECOM

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

3.5 INAUGURATION DU RAM

Le Président informe les membres du bureau qu'une inauguration officielle du RAM (relais assistantes maternelles) aura lieu le lundi 17 octobre 2011 à 17h30

3.6 ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES CRÈCHES ET DÉPÔT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION À LA CAF

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt,
Vu la politique d'actions sociales et de proximité mise en œuvre,
Vu la signature d'une convention avec la CAF de la Meuse pour la création de deux structures multi accueil (délibération du Conseil Communautaire du 19 Décembre 2006),
Considérant la nécessité d'acquérir pour les deux crèches des cloisonnettes qui protégeront les très petits enfants,
Vu le devis de la société HABA présenté en séance, d'un montant de 5 227.96 euros TTC,

Le bureau après en avoir délibéré :

- Autorise l'acquisition de cloisonnettes pour les deux crèches.
- Autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention relatif aux équipements des deux crèches d'Arrancy-sur-Crusnes et de Spincourt, auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Président est autorisé à signer tout document relatif.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

3.7 DÉPÔT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION AUPRÈS DU GIP POUR LA CRÉATION DE TROIS CANTINES SUR LE RPI DU BOIS BRÛLÉ

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,
Considérant la création de trois cantines sur le RPI du Bois Brûlé actée par délibération du 23 juin 2011,
Considérant l'éligibilité du dossier au règlement d'intervention du GIP objectif Meuse,

Le bureau, après en avoir délibéré, autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention au GIP objectif Meuse, selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES		%
Achat de matériel professionnel	28 490.00	Autofinancement		
		• Fonds propres	5 698.00	20 %
		Aides publiques		
		• GIP	8 547.00	30 %
		• Conseil Régional		50 %
TOTAL	24 490.00	TOTAL	24 490.00	

Le Président est autorisé à signer tout document nécessaire.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

Ordre du jour :

1. Poste DGS.
2. Point sur la réforme intercommunale
3. Elaboration d'une plaquette touristique de l'église de Saint Pierrevillers.
4. Changement de logiciel MAGNUS.
5. Arrêt de bus au Ratentout.
6. Choix d'un prestataire de services pour la réalisation des diagnostics plomb et énergétique des 31 logements de la CODECOM.
7. Annulation de redevances ordures ménagères.
8. Validation des prix de vente des parcelles pour le lotissement de Dommary Baroncourt.
9. Proposition d'achat d'un terrain de la CODECOM à Houdelaucourt.
10. Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un lotissement à Dommary Baroncourt.
11. Réparations ponctuelles de la VC de Senon à Naumoncel.
12. Achat d'un photocopieur pour l'école de Spincourt.
13. Versement d'une subvention à mission locale du Nord Meusien.
14. Versement de subventions BAFA.
15. Questions diverses.

Mme Jocelyne ANTOINE MALIK		Mme LOUIS PIZZAGALLI Sonia	
M. François BRELLE		M. Jean Marie MISSLER	
M. Christophe CAPUT		M. Maurice MORIN	
M. Bernard COLLIN		M. Gilles SPINELLI	
M. Roger GILLET		M. Massimo TRINOLI	
M. Jean LAMBERT		M. Christophe WILCKE	